

Le Provençal

MARSEILLE

LE PAM POURRAIT DÉCIDER CE MATIN SA DESTRUCTION...

Le silo condamné ?

Pour la dernière fois avant les vacances, le Conseil d'administration du Port Autonome de Marseille doit se réunir aujourd'hui. Une ultime rencontre estivale entre administrateurs, dont l'importance apparaît tant par le nombre des problèmes à régler que par l'extrême particularité de l'un d'eux.

Ce dernier concerne le silo à blé du quai du Maroc dont on envisage purement et simplement la destruction.

Or, il s'avère qu'une telle opé-

ration est très controversée. En témoignent les lettres que des lecteurs nous ont adressées, de même que des réactions d'architectes, dont celle d'André Jolivet.

Ce front anti-destruction du silo, auquel nous ouvrons nos colonnes, parviendra-t-il à sauver la bâtisse, d'intérêt historique dit-on ?

Apparemment, du côté du Port Autonome, on s'acheminera vers l'hypothèse d'une démolition dont le coût avoisinerait les deux millions de francs. Du moins, la déci-

sion d'en arriver là pourrait être prise ce matin.

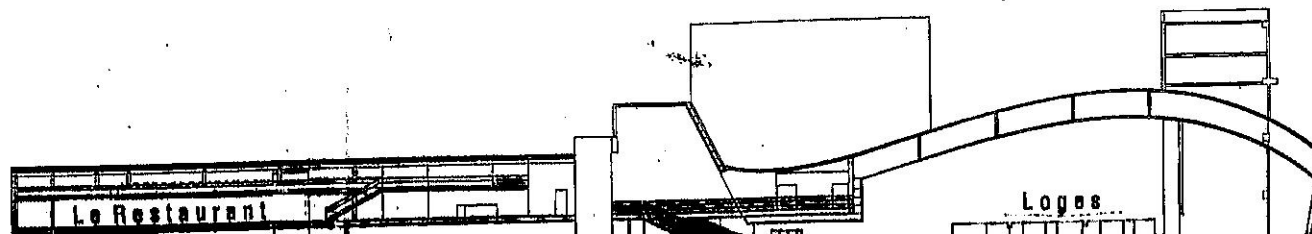
Cela dit, cette issue, entrant dans le cadre du projet Euroméditerranée, entraîne un autre cas de conscience et non des moindres. Les administrateurs, en effet, souhaitent sauver la fameuse fresque "Marseille-Europort" ornant le silo et que l'on aperçoit depuis la passerelle de l'autoroute du Littoral. Mais comment ? Là encore, le débat reste ouvert...

Paul TEISSEIRE



Si l'avenir du silo est des plus sombres, les administrateurs du PAM souhaitent sauver la fameuse fresque "Marseille-Europort" que l'on aperçoit depuis la passerelle de l'autoroute du Littoral. (Photo Jean-Marc Pagni)

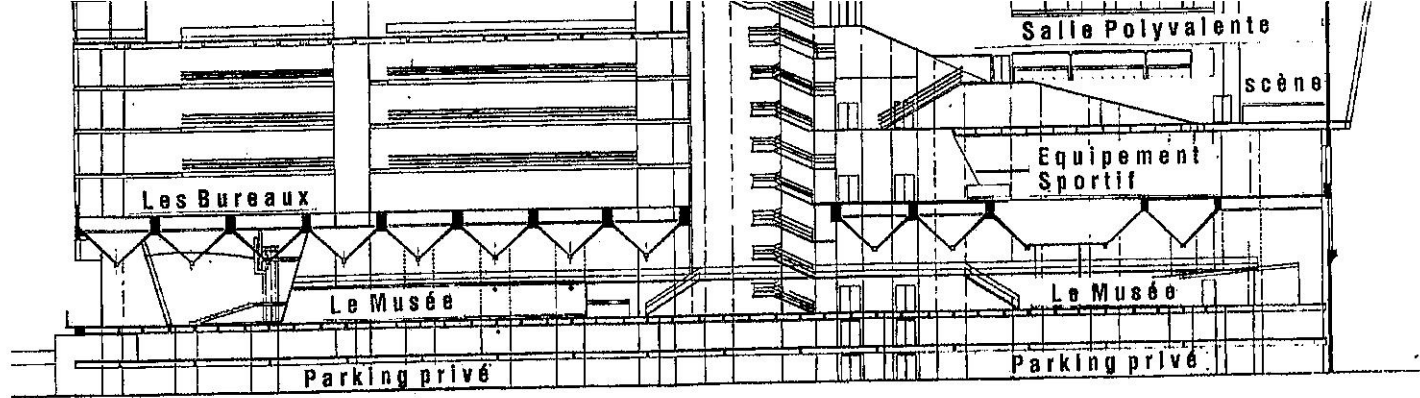
Le projet



Conseil d'administration du PAM: Le pont d'Arc et Euroméditerranée au menu.

projet d'André Jollivet

C'est précisément en posant la question, "clé", assure-t-il, "pourquoi détruire sans projet?", que l'architecte André Jollivet apporte une réponse qu'il croit être la bonne. Car, précisément, ce Marseillais a un projet en poche. Avec toutefois la particularité qu'il ne prévoit en rien la



destruction du silo. Au contraire!

Il s'agit en fait d'une réflexion orgueilleuse sur l'aménagement du bâtiment: bureaux, musée de la mer au rez-de-chaussée, salle de conférence, restaurant

panoramique, équipements sportifs, parkings au dessous... André Jollivet a élaboré cet ensemble en 1991 dans le cadre d'un concours lancé par... le Port Autonome. Sélectionnés, ses plans et les textes les accompagnant, prirent alors

la forme d'une maquette, présentée à l'agence d'urbanisme puis déposée au PAM et qui fut exposée à Gênes, dans le cadre du Congrès International des villes-ports.

Incontestablement, l'idée d'une démolition ruine les espoirs de l'architecte de voir réalisé "quelque chose de bien" sur l'ossature d'un bâtiment qui, rappelle-t-il, "aurait inspiré Le Corbusier pour la construction de la Cité Radieuse". Et il ajoute: "Tous les historiens des univers portuaires reconnaissent que ce silo est incroyable...".

Mais ce qui chagrine par dessus tout André Jollivet, c'est "l'absence de réflexion et d'étude d'urbanisme". Un vide pareil,

l'architecte le déplore d'ailleurs dans les deux sens: "A mon avis, le silo a toute sa place dans le projet Eurroméditerranée. A moins qu'on ne définisse qu'il n'a plus sa place, mais après réflexion et étude...".

Ultimes critiques, derniers regrets, dernières craintes... "Je trouve que l'objet est intéressant à travailler. D'autant qu'il joue déjà un rôle urbain dans l'espace portuaire et qu'au niveau du POS, il semble qu'on ne pourra pas reconstruire sur cet emplacement. Enfin, je trouve dommage que, dans cette ville, on enlève chaque fois, comme ça, des morceaux d'histoire, sans penser à des projets alternatifs...".

P.T.

Outre l'examen du sort réservé au silo à grains de La Joliette, les administrateurs du Port Autonome devront se pencher également, pour cette dernière séance avant les vacances, sur deux dossiers importants. Le débat sera certainement agité pour ce qui concerne le futur du pont d'Arenc, l'un des deux ouvrages d'art qui permettent de relier les quais à la Digue du large. Le pont doit en effet engager des travaux d'élargissement de la passe d'Arenc afin de permettre aux car-ferries de la nouvelle génération de pouvoir manoeuvrer sans difficulté. Dès lors, le pont actuellement en service n'est plus au gabarit. Le conseil d'administration est divisé entre ceux qui souhaitent la réalisation d'un nouveau pont, essentiellement pour des raisons de sécurité, et ceux qui envisagent son remplacement en un autre secteur.

Une convention doit par ailleurs être signée entre le PAM et la Ville pour assurer le fonctionnement de la mission "Eurroméditerranée" en attendant la naissance officielle d'un établissement public d'aménagement. Un signe de l'intérêt que le Port porte pour ce dossier, le jour-même où le conseil municipal doit se prononcer sur le périmètre de cette opération.

M-P. B.

Nos lecteurs prennent position

"C'est la mémoire de la ville"

"L'Académie des Sciences, Lettres et Arts de Marseille rappelle que le silo d'Arenc est l'un des rares et remarquables témoins de l'architecture industrielle dans le Marseille du premier quart de ce siècle. Il représente une activité forte du port et des industries alimentaires locales qui traitaient notamment les blés durs d'importation méditerranéenne(...). Ainsi le silo d'Arenc fait-il partie intégrante du patrimoine maritime, commercial, historique et de la mémoire de notre ville. D'autre part, depuis quelque trois ans, la face nord du silo est devenue sans doute le plus grand "mur peint" de Marseille, à la fois expression d'un art tout contemporain et haut signal symbolique d'un site portuaire qui s'efforce de conforter son image. Cela vaut les motifs qui

cié le bâtiment restauré de la Consigne, comme doit bientôt en bénéficier le phare Sainte-Marie."

"Une oeuvre d'art"

"J'ai lu, avec grand intérêt un article paru récemment dans "Le Provençal", à propos de la destruction éventuelle de la fresque peinte sur un bâtiment du port, écrit Marc Sarrazebzoles, de Marseille. La qualité et l'efficacité - pour la notoriété de la ville de cette oeuvre d'art (dont je serais honoré de pouvoir connaître l'auteur) - me font vivement regretter la mesure envisagée.

"Une de nos équipes a déjà travaillé sur des projets de "murs peints", notamment à propos du pilote J.-Mermoz, dans la rue du même nom, pour un immeuble qui abrite l'ANPE. Si destruction il devait y avoir, un membre de cette

Arrêtons le massacre et faites en sorte de conserver notre patrimoine."

"Mémoire du Marseille des années 20"

"Comment peut-on imaginer raser un bâtiment qui représente, pour l'ensemble des Marseillais, un élément emblématique, une mémoire de l'activité industrialo-portuaire du Marseille des années 20, s'interroge quelques Marseillais qui signent leur lettre "des citoyens conscients de la valeur de leur patrimoine".

"Bâtiment d'une grande qualité architecturale, ce monument (Marseille comptant peu de monuments) serait prochainement livré aux "bétonneurs", sous prétexte qu'un projet du XXIe siècle (Eurroméditerranée) ne pourrait tolérer en son sein une trace du passé

C380934

CASINO de CASSIS